

Offre de stage Service économique régional de Rome Ambassade de France en Italie

Début du stage à partir de janvier 2026

Durée : 5 à 6 mois

Clôture des candidatures : 10/10/2025

Poste et missions

Stage à dominante économique et financière, au Service Economique Régional (SER) « Europe du Sud-Est »

Placé sous l'autorité du chef de service et de son adjoint, chef du pôle ECOFIN (économie et finances), le stagiaire contribuera à l'activité du pôle, sous la forme de travaux de synthèse et d'analyse économique et financière (sans toutefois recourir à des outils économétriques), principalement par la production de notes, d'études thématiques (dont des études de benchmark), et veilles économiques et financières, y compris en matière de débat d'idées ayant une dimension économique.

Les sujets et thématiques qui seront traités dépendront essentiellement de l'actualité politique et économique et des besoins du moment ; le stagiaire pourrait plus spécialement se voir confier la veille et l'analyse des politiques et réformes structurelles conduites en Italie (impact économique et budgétaire, notamment sur la productivité).

Par ailleurs, il pourra ponctuellement contribuer à l'organisation de missions institutionnelles (par exemple visites en Italie d'autorités françaises) et événements organisés à l'ambassade et confiés au SER.

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité : Le candidat doit être étudiant en Master 2 ou équivalent : université (économie), IEP, école de commerce ou d'ingénieur, Normale sup, etc.

Langue : italien impératif, niveau C1 souhaité.

Employeur

Le Service économique régional (SER) de l'Europe du Sud-est est un service à l'étranger du Ministère de l'économie et des finances, rattaché à l'Ambassade de France en Italie. Il est compétent directement pour l'Italie, Malte et Saint-Marin.

Le pôle « Economie et Finances » du SER, est compétent pour l'ensemble des questions économiques transversales, plus particulièrement :

- la macroéconomie et la politique économique (au niveau national et régional);
- le secteur financier: questions bancaires, assurances, moyens de paiement, réglementation financière (organisation de la supervision, règles prudentielles, lutte contre le blanchiment), marchés financiers et marché immobilier;
- les politiques industrielles et de soutien aux entreprises, les politiques d'innovation, de développement du numérique, de la R&D;
- le marché du travail et l'emploi;
- les finances publiques: textes budgétaires et exécution budgétaire, notamment dans le cadre du Semestre européen et du conseil ECOFIN, gestion de la dette publique;
- la gestion publique: modernisation de l'administration et de la fonction publique (simplification, gouvernement électronique, libéralisations) et organisation des politiques publiques;
- les questions commerciales multilatérales (OMC, UE), les questions douanières, le contrôle des investissements étrangers;
- les questions juridiques liées aux affaires (droit des affaires, modes d'implantation) et au commerce (propriété intellectuelle et brevets).

Le pôle ECOFIN est en outre compétent pour le suivi des secteurs d'activité suivants : services financiers, services non financiers (hors grande distribution suivie par le conseiller agricole), espace ; santé, mode et luxe.

Le Service économique régional compte dix agents et est organisé en trois pôles thématiques : ECOFIN, Développement Durable (DD) et Agriculture et alimentation.

Le pôle ECOFIN compte, outre le chef de pôle, trois agents permanents : un attaché chargé de l'analyse macroéconomique et des finances publiques, un attaché chargé des questions financières (banques, assurances, marchés) et un attaché chargé des sujets microéconomiques (marché du travail, innovation, numérique, santé, etc.).

Pôle d'affectation

Service économique régional de Rome – pôle ECOFIN

Localisation

Piazza Farnese, 48 – Rome

Comment postuler ?

Documents à transmettre

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser à Monsieur Jérôme Chevalier adjoint du chef du service économique régional – jerome.chevalier@dgtresor.gouv.fr et Madame Flaminia de Serres, assistante du chef de service – flaminia.deserres@dgtresor.gouv.fr

Conditions du stage

Seuls les candidats considérés pour un entretien seront contactés.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne

devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,35 € depuis janvier 2024.

Le stagiaire devra se loger par ses propres moyens.